



Carte professionnel refusé pour des faits de 2005

Par **Link**, le **03/03/2011** à **09:55**

Bonjour,

J ai fait une demande de carte pro d agent de sécurité debut d année 2010 et cette carte pro m' a ete refusé pour 1 fait de vol commis en 2005, j ai ete condamné a 2 mois de prison ferme et depuis aucun soucis avec la police, j' ai retravaillé depuis en securité parce que sur mon bulletin numero 3 il n y a rien de noté, je suis meme devenu sapeur pompier volontaire en 2008 et j ai 4 enfants a charges, que dois je faire pour obtenir cette carte pro ? merci

Par **amajuris**, le **03/03/2011** à **16:59**

bjr,

la carte professionnelle est délivrée par le préfet après une enquête de moralité et la consultation du casier judiciaire du demandeur et sans doute de fichiers de police (STIC). dans votre cas essayez de faire un recours auprès de l'autorité qui vous a refusé cette carte en arguant de votre bonne conduite depuis 2005.

cdt